

Groupe Hospitalier HUEP Hôpital Armand Trousseau



Pôle Biologie Médicale et Pathologie

Manuel de prélèvement des échantillons Biologiques

1. CONVENTION CGS-POLE BIOLOGIE MEDICALE ET PATHOLOGIE

2. TEXTES REGLEMENTAIRES ET DOCUMENTS DE REFERENCE

3. CONSIGNES GENERALES

- Localisation des unités de biologie
- Circuit des prélèvements biologiques
- Horaires et lieux de prise en charge des prélèvements urgents et non urgents
- Liste des feuilles de demandes d'examen
- Modalités de remplissage des feuilles de demandes d'examen
 - Règles de cochage des feuilles scanbac
 - Schémas
- Documents de consentements
- Modalités d'accès au guide des examens sur intranet
- **Conduite à tenir en cas d'AES** : Gestion documentaire de l'hôpital ; nom de la procédure :
 - [TRS/SST/PRO/001/v1](#) **Prise en charge cas des accidents professionnels avec exposition au sang (AES) ou autres liquides biologiques**
 - **Précautions standard** : Gestion documentaire de l'hôpital ; nom des procédures :
 - [TRS/HYG/MO/007/V1](#) **Précautions « standard »**
 - [MO/HYG/T/037/c](#) **Hygiène des mains**
 - [FT/HYG/T/011/c](#) **Lavage simple des mains**
 - [FT/HYG/T/009/e](#) **Friction hydroalcoolique**
 - **Recommandations concernant l'élimination des DASRIA** : Gestion documentaire de l'hôpital ; nom de la procédure :
 - [P/LOG/T/004/b](#) **Elimination des déchets hospitaliers (à l'exception des déchets chimiques dangereux et radioactifs)**
 - [MO/LOG/T/004](#) **Elimination des déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés (DASRIA) et des déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM)**

4. TECHNIQUES DE PRELEVEMENTS ET TRANSPORT

- Recommandations préalables à l'exécution du prélèvement
- Motifs de non réalisation des examens liés au prélèvement
- Prélèvement sanguin veineux
 - Ordre des tubes
 - Matériel pour prélèvements
- Conditions particulières pour les prélèvements :
 - Prélèvement sanguin sur cathéter central et chambre implantable
 - Prélèvement d'une hémoculture sur voie périphérique
 - Réalisation d'un ECBU Simple
 - Réalisation d'un ECBU sur Poche
 - Prélèvement d'un ECBU chez un patient porteur d'une sonde urinaire à demeure
 - Ponction lombaire avec ou sans injection intrathécale (LCR)
 - Myélogramme
- Informations particulières pour certains prélèvements de génétique
 - Echantillons sanguin pour extraction d'ADN
 - Echantillons sanguin pour extraction d'ARN
 - Echantillons sanguin pour établissement d'une lignée Lymphoblastoïde
- Couleur des sachets pour le transport des prélèvements
- Recommandations pour la conservation et le transport



**Convention entre la Coordination Générale
des Soins du Groupe Hospitalier
Hôpitaux Universitaires Est Parisien
et le Pôle de Biologie Médicale et pathologie**

Année 2012

Entre

La Coordination Générale des Soins du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP, représentée par Patrick Delamare Coordonateur Général des Soins.

Le pôle de Biologie Médicale et Pathologie du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP, représenté par le Docteur Michel Vaubourdolle, chef de pôle

Vu :

L'article L.6211-15 de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale, un accord doit être signé entre la direction du laboratoire et le directeur de l'établissement.

« Art. L. 6211-15. – Lorsque la totalité ou une partie de la phase pré-analytique de l'examen est réalisée en dehors du laboratoire et dans un établissement de santé dont relève ce laboratoire et que le professionnel de santé qui réalise cette phase n'appartient pas au laboratoire mais exerce au sein de l'établissement de santé, les procédures applicables sont déterminées par le biologiste-responsable du laboratoire de biologie médicale. Le directeur de l'établissement veille à leur application. »

Il est convenu ce qui suit :

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, located in the bottom right corner of the page.

PREAMBULE

Le présent accord a pour objet de fixer les modalités d'engagement réciproque des signataires ci-dessus désignés, concernant les modalités de réalisation de la phase préanalytique entre les services cliniques du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP et le pôle de Biologie Médicale et Pathologie.

Cet accord décrit les obligations de chacune des parties signataires.

Article 1^{er} : Engagement du pôle de Biologie Médicale et Pathologie

Le pôle de Biologie Médicale et Pathologie du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP s'engage à :

- fournir aux services cliniques des instructions spécifiques relatives au prélèvement et à la manipulation des échantillons primaires dans un manuel de prélèvements, conformément aux chapitres 5.4.2, 5.4.3 et 5.4.4 de la norme NF EN ISO 15189
- expliquer les procédures préanalytiques du manuel de prélèvements au cours de formations et de réunions d'informations aux unités de soins
- informer régulièrement les unités de soins des résultats de l'évaluation des non conformités liées à la phase préanalytique
- mettre à jour régulièrement le manuel de prélèvements et informer immédiatement les unités de soins des éventuelles modifications

Article 2 : Engagement de la Coordination Générale des Soins

La Coordination Générale des Soins du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP s'engage à :

- informer les unités de soins de l'existence du manuel de prélèvements
- faire appliquer les procédures préanalytiques contenues dans le manuel de prélèvements
- vérifier la prise de connaissance du manuel de prélèvements dans les services cliniques
- évaluer l'application des procédures

Article 3 : Modalités de suivi et de pilotage

Des évaluations de pratiques sont mises en place annuellement, par sondage, dans les unités de soins.

Le suivi des non conformités préanalytiques ainsi qu'un audit annuel de la qualité du remplissage des feuilles de demandes sont réalisés par le pôle de Biologie Médicale et Pathologie et restitués à la Coordination Générale des Soins.

Un point annuel entre les cadres paramédicaux de pôle, la Coordination Générale des Soins, l'UHLIN et la responsable qualité du pôle de Biologie Médicale et Pathologie permettra de mettre en place des actions correctives et préventives et de réviser le manuel de prélèvements.

Article 4 : Durée du contrat et modalités de révision

La date d'effet du contrat est fixée au 1^{er} avril 2012

Le présent contrat est défini pour une période de 18 mois, , il sera révisé à l'issue de cette période.

Fait à Paris, le 19/04/12

En deux exemplaires.

Le Coordonateur Général des Soins,

Le Chef de pôle Biologie-Imagerie,

Patrick Delamare

Docteur Michel Vaubourdolle



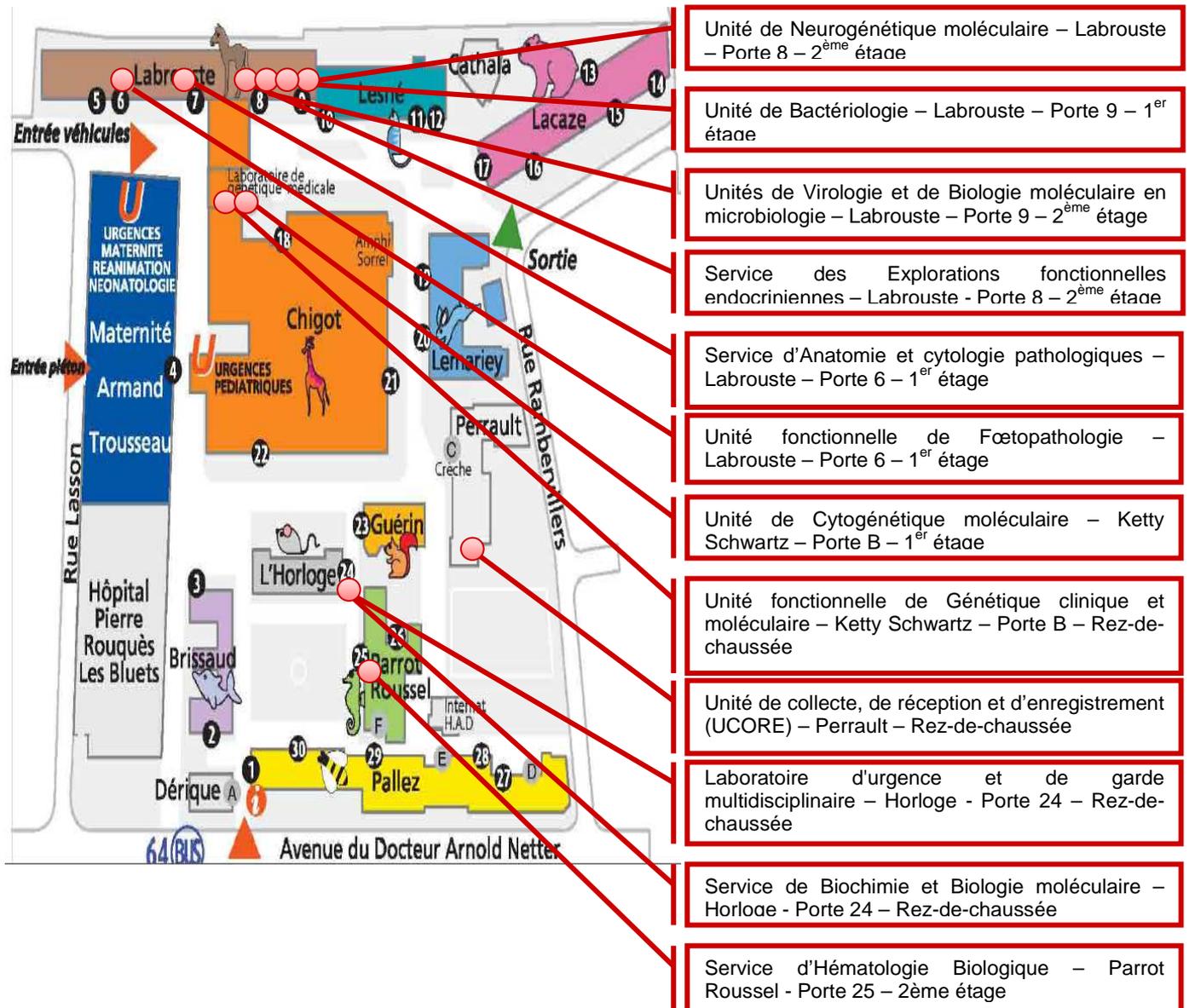
TEXTES REGLEMENTAIRES

- **Arrêté du 26 novembre 1999** (modifié par arrêté du 26 avril 2002) relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale (GBEA)
- **Arrêté du 20 juin 2003** fixant la présentation de la fiche de prélèvement de biologie médicale
- **Circulaire n°2006-90 du 2 mars 2006** relative aux droits des personnes hospitalisées :
« Un dépistage ne peut être réalisé qu'avec le consentement préalable de la personne, sauf dans certains cas exceptionnels ou ce dépistage est obligatoire (don de sang, d'organes...). Aucun dépistage ne peut être fait à l'insu du patient, ce qui constituerait une violation de sa vie privée. Un dépistage volontaire peut être proposé au patient, dans le respect des règles rappelées par la circulaire n) 684 bis du 28 octobre 1987 relative au dépistage du VIH, dont celle du libre consentement après information personnalisée »
- **Code du travail - Partie réglementaire. Quatrième partie, Livre IV, Titre II : Prévention des risques biologiques** (mise à jour Mars 2008)
- **Décret n° 2011-2119 du 30 décembre 2011** relatif aux modalités de transmission d'un échantillon biologique entre laboratoires de biologie médicale.

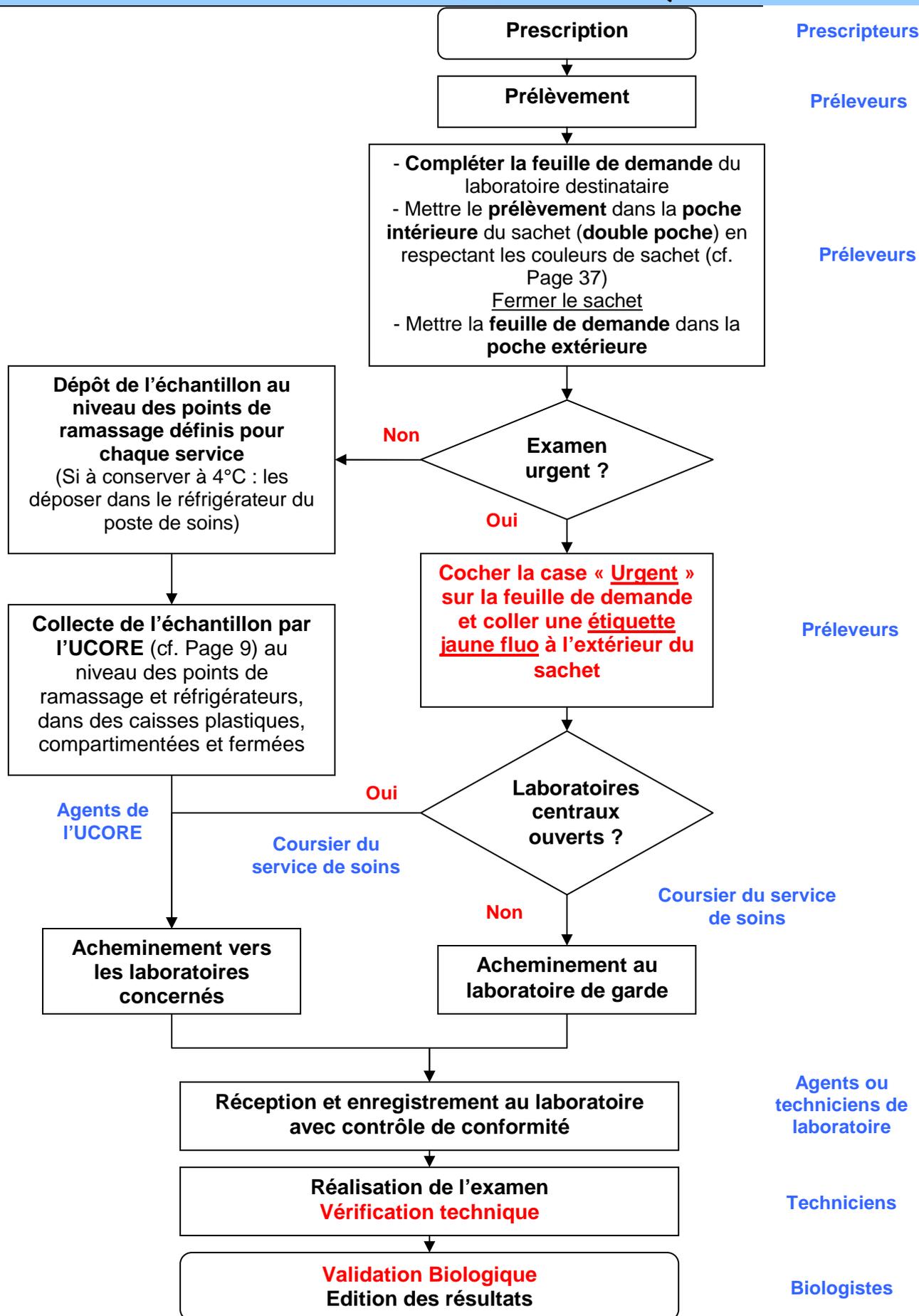
DOCUMENTS DE REFERENCE

- **Norme NF EN ISO 15189** Août 2007 chapitre 5.4
- **Référentiel HAS V2010** (révisé en Avril 2011) - **Critères 21.a et 21.b** « Le circuit du traitement des examens de laboratoire »

LOCALISATION DES UNITES DE BIOLOGIE MEDICALE



CIRCUIT DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES



Cas de la fœtopathologie : Non pris en charge par l'UCORE - Dépôt au laboratoire par le coursier du service soins.

La version électronique fait foi

Horaire de passage des agents de l'UCORE dans les services de soins
(Collecte des Echantillons et dépôt des CR de résultat d'examen)

Bâtiments	Jours	Horaires
LACAZE	Lundi au vendredi	9h - 10h30 - 12h - 14h et 15h45
LESNE et Explorations endocriniennes (Labrouste)	Lundi au vendredi	9h - 10h30 - 11h15 (hôpital de jour) - 12h - 14h et 15h45
MATER	Lundi au vendredi	9h - 10h30 - 12h - 14h et 15h45
Paul-Louis Chigot et BRISSAUD	Lundi au vendredi	9h30 - 11h - 12h30 (C. Chir Réed) - 14h et 15h45
Bluets	Lundi au vendredi	9h30 - 12h30 - 16h et 15h45 (uniquement dépôt des CR)

Horaires et lieux de dépôt des prélèvements urgents dans les laboratoires

Unité	Lieu de dépôt des échantillons	Jours	Horaires
Anatomie et cytologie pathologiques - examens extemporanés	Labrouste - 1 ^{er} - Porte 6 → Téléphoner au service pour le prévenir	Lundi au vendredi	8h-16h30
Bactériologie	Labrouste - 1 ^{er} - Porte 9	Lundi au vendredi Samedi Dimanche	7h30 à 17h 7h30-16h30 7h30-15h30
Biochimie	Horloge - RDC - Porte 24	Lundi au vendredi	7h30-18h30
Cytogénétique	Ketty Schwartz - 1 ^{er} - Porte B	Lundi au vendredi	8h à 16h30
Endocrinologie	Labrouste - 2 ^{ème} - Porte 8	Lundi au vendredi	8h30 à 16h
Fœtopathologie	Labrouste - 1 ^{er} - Porte 6	Lundi au vendredi	8h20 - 15h30
Génétique clinique et moléculaire	Ketty Schwartz - RDC - Porte B	Lundi au vendredi	7h30 à 17h
Hématologie biologique	Parrot Roussel - 2 ^{ème} - Porte 25	Lundi au vendredi Samedi Dimanche	7h30 à 17h 7h30-16h30 7h30-15h30
Neurogénétique moléculaire	Labrouste - 2 ^{ème} - Porte 8	Lundi au vendredi	8h30 à 16h
Virologie	Labrouste - 2 ^{ème} - Porte 9	Lundi au vendredi Samedi (uniquement en période hivernale)	8h à 17h 9h30 à 16h30
Externalisation d'examens urgents (UCORE)	Perrault - Entrée RDC à l'arrière du bâtiment	Lundi au vendredi	8h- 17h

Horaires et lieux de dépôt des prélèvements urgents au laboratoire de garde

Unité	Lieu de dépôt des échantillons	Jours	Horaires
Bactériologie	Horloge - RDC - Porte 24	Lundi au vendredi	17h à 7h30
		Samedi	16h30-7h30
		Dimanche	15h30-7h30
Biochimie		Lundi au vendredi	18h30 à 7h30
		Samedi et dimanche	24h sur 24h
Hématologie		Lundi au vendredi	17h à 7h30
		Samedi	16h30-7h30
		Dimanche	15h30-7h30
Externalisation examens urgents		Lundi au vendredi	17h - 8h
		Samedi et Dimanche	24h/24h

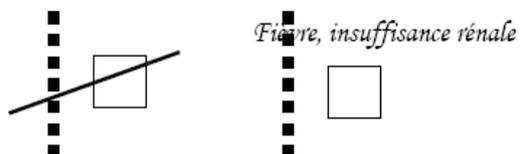
La version électronique fait foi

LISTE DES FEUILLES DE DEMANDES D'EXAMEN

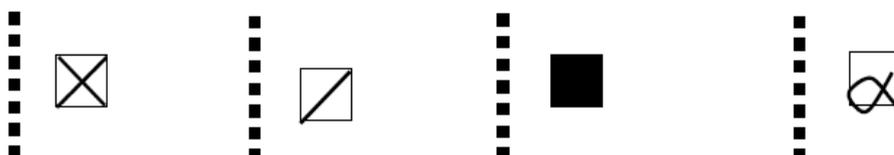
Cf. Annexe « Liste des feuilles de demande - Laboratoires site A. Trousseau »

REGLE DE COCHAGE DES FEUILLES SCANBAC

Rien ne doit être inscrit sur les pointillés figurant aux 2 bords de la feuille



Cochages corrects : **OUI**

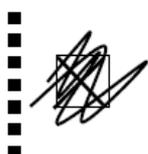


Cochages corrects : **NON**



Ces cases sont
considérées
comme vides et
l'analyse ne sera
pas réalisée

ATTENTION à ne pas déborder sur une case que vous ne souhaitez pas cocher



**Nota Bene : une rature ne permet
en aucun cas d'annuler une
demande d'examen (recommencer
la feuille)**

FEUILLE SCANNEE VERSO (Ex: HEMATOLOGIE)

IDENTIFICATION DU PATIENT ET DU SERVICE PRESCRIPTEUR AU RECTO



HSPE

V1 - 10/10

Renseignements Cliniques

☞ Intervention prévue le :/...../.....

☞ Signes hémorragiques :

☞ Antécédents cliniques personnels et familiaux :

☞ Traitement :

Remplir les renseignements cliniques demandés

Hémostase complémentaire (poste 3 63 71)

1 tube citraté de 1,4 ou 2,9 ml

Facteur VIII Facteur IX Facteur XI Facteur XII

Recherche de maladie de Willebrand
 Recherche d'anticoagulant circulant

Facteur XIII Alpha2-antiplasmine Lyse des euglobulines

Test MINIRIN (joindre systématiquement une NFS à T0 et T1) :

T0 (avant) T1 (1h après) T2 (2h après) T3 (3h après)

Facteurs prédisposant à la THROMBOSE (poste 3 63 71)

2 tubes citratés de 1,4 ou 2,9 ml

Antithrombine III Protéine C Protéine S

Etude des fonctions plaquettaires sur sang total (poste 3 63 71)

2 tubes citratés de 3,8 ml à bouchon bleu, joindre obligatoirement une NFS

UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS

Test d'occlusion plaquettaire (PFA)

A acheminer dans les 30 minutes au Laboratoire
 Non réalisable si plaquettes < 80.10⁹ /l

Temps de saignement (poste 3 63 71)

UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS

Test d'Ivy

ATTENTION : Utiliser uniquement les feuilles fournies par le magasin. Toute feuille de ce type, imprimée sur feuille commune empêche leur reconnaissance par le logiciel d'enregistrement, ce qui ralentit fortement la prise en charge des prélèvements dans les laboratoires.

La version électronique fait foi

FEUILLES DE DEMANDES D'EXAMENS

AUTRES DISCIPLINES

<p style="text-align: center;">Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles Endocriniennes - Pr. LE BOUC - 26 avenue du Dr Arnold Netter 75012 Paris Tel : 3 85 64 / 3 64 62 Fax : 3 61 27</p>	<p>Feuille de demande d'examen</p> <p>DOSAGES HORMONAUX</p>	<p>Ref : EP-TR-EN-PRE-PRE-DE-001 Version : 02 Applicable le : 10-02-2014</p>
--	--	--

ETIQUETTE GILDA DU PATIENT :	ETIQUETTE DU SERVICE demandeur :
<p>PRESCRIPTEUR</p> <p>Nom – Prénom du prescripteur : Signature : []</p> <p>Tél. ou Bip :</p>	<p>Tel : Fax :</p> <p>PRELEVEUR</p> <p>Nom du préleveur :</p> <p>Date du prélèvement :</p> <p>Heure du prélèvement :</p>

Coller les étiquettes codes à barre d'identification du patient et du service de soins

A remplir impérativement

Conditions de prélèvement :

- Sujet à jeun
 - **Tube sec** : tube de 2,7 ml (1 tube pour 2 dosages) à faire parvenir au laboratoire par le centre de tri
 - **Tube EDTA** : tube de 2,7 ml (1 tube par dosage) *mis immédiatement dans la glace et à faire parvenir le plus rapidement possible au laboratoire.*
En dehors des heures d'ouverture du laboratoire (8h30-16h), adresser les prélèvements en Biochimie

<u>SERUM</u> (TUBE SEC)		<u>PLASMA</u> (TUBE EDTA)	<u>URINES</u>
<input type="checkbox"/> FT4	<input type="checkbox"/> GH	<input type="checkbox"/> ACTH	<input type="checkbox"/> GH <input type="checkbox"/> Recueil de 24h <input type="checkbox"/> Miction Volume recueilli =
<input type="checkbox"/> TSH ultra sensible	<input type="checkbox"/> INSULINE : Si HGPO, précisez les temps - -	<input type="checkbox"/> LPH	
<input type="checkbox"/> FT3	- -		
<input type="checkbox"/> LH	<input type="checkbox"/> IGF1	<input type="checkbox"/> RENINE Debout	<input type="checkbox"/> CORTISOL (FLU) Recueil de 24 heures Volume recueilli =
<input type="checkbox"/> FSH	<input type="checkbox"/> IGFBP3	<input type="checkbox"/> RENINE : Couché, après 1H de décubitus strict, tête à plat	
<input type="checkbox"/> CORTISOL	<input type="checkbox"/> 17 OHP		
<input type="checkbox"/> PTH	<input type="checkbox"/> TESTOSTERONE		
<input type="checkbox"/> SDHEA	<input type="checkbox"/> LEPTINE		

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES (tout prélèvement doit être accompagné de renseignements cliniques détaillés.)	
Diagnostic :	Terme des NN et des nourrissons < 4 mois :
Poids, Taille et Stade Pubertaire :	
Traitement actuel :	
Date et heure de la dernière :	

NB : Les résultats validés sont disponibles sur STARE

Remplir les renseignements cliniques demandés

DOCUMENTS DE CONSENTEMENT

Laboratoires	Titre du document
Biochimie	Consentement individuel concernant une étude de génétique moléculaire dans un but diagnostique
Fœtopathologie	Document de consentement pour examen Fœtopathologique
Génétique Chromosomique	Consentement en vue d'un examen des caractéristiques Génétiques à finalité médicale chez une personne mineure.
	Consentement en vue d'un examen des caractéristiques Génétiques à finalité médicale chez une personne majeure.
	Consentement en vue d'un examen des caractéristiques Génétiques dans le cadre d'une enquête familiale.
	Attestation du Médecin.
Génétique Moléculaire	Consentement de la femme enceinte à la réalisation d'analyse, en vue de diagnostic prénatal in utero.
	Consentement de prélèvement dans le but d'étude génétique et/ ou de conservation dans une banque d'ADN chez une personne mineure.
	Consentement de prélèvement dans le but d'étude génétique et/ ou de conservation dans une banque d'ADN chez une personne majeure.
Hématologie Biologique	Consentement de la femme enceinte à la réalisation en vue de diagnostic prénatal in utero des analyses énumérées à l'article R.162-16-1 du 1° au 6°, du code de la santé publique
	Consentement écrit pour une étude génétique des maladies hémorragiques et thrombotiques à des fins médicales
Hormonologie	Consentement de participation à l'étude sur les retards de Croissance Intra-utérins.
	<u>Note d'information destinée aux parents et au patient</u> : Approche des déterminants génétiques des retards de Croissance Intra-utérins.
	Consentement de prélèvement dans un but d'étude génétique et/ ou de conservation dans la banque de prélèvement (pour une personne mineure).
	Consentement de prélèvement dans un but d'étude génétique et/ ou de conservation dans la banque de prélèvement (pour une personne majeure).

I / Modalités d'accès

- Aller sur le site intranet de l'hôpital Armand Trousseau
- « Vos applications »
- Dans « Prise en charge du patient », cliquer sur « catalogue des examens »

Si vous ne connaissez pas le laboratoire destinataire :

- taper le nom de l'examen dans la fenêtre
- ou chercher par ordre alphabétique

Si vous connaissez le laboratoire destinataire :

Chercher par laboratoire

The screenshot shows a web browser window titled 'Guide des Examens de Laboratoire - Windows Internet Explorer'. The address bar shows 'http://www.sat.ap-hop-paris.fr:8080/applis/servlet/GuideAnalyses/'. The page content includes the logo of 'Laboratoires de Biologie Médicale et de Pathologie Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien'. Below the logo, there is a search form with a dropdown menu set to 'A Trousseau', a text input field for 'Examen recherché', and a 'Soumettre' button. Below the search form, there are radio buttons for 'n'importe où' and 'début'. Further down, there are sections for 'Listes alphabétique des examens par nom et par synonymes' with a grid of letters (A-Z) and 'Listes des Laboratoire et des examens correspondants' listing 'Laboratoires du Groupe HUEP : St-Antoine / Tenon / A.Trousseau / Tous' and 'Laboratoires extérieurs au Groupe HUEP : triés par laboratoires, triés par hopitaux, institutions'.

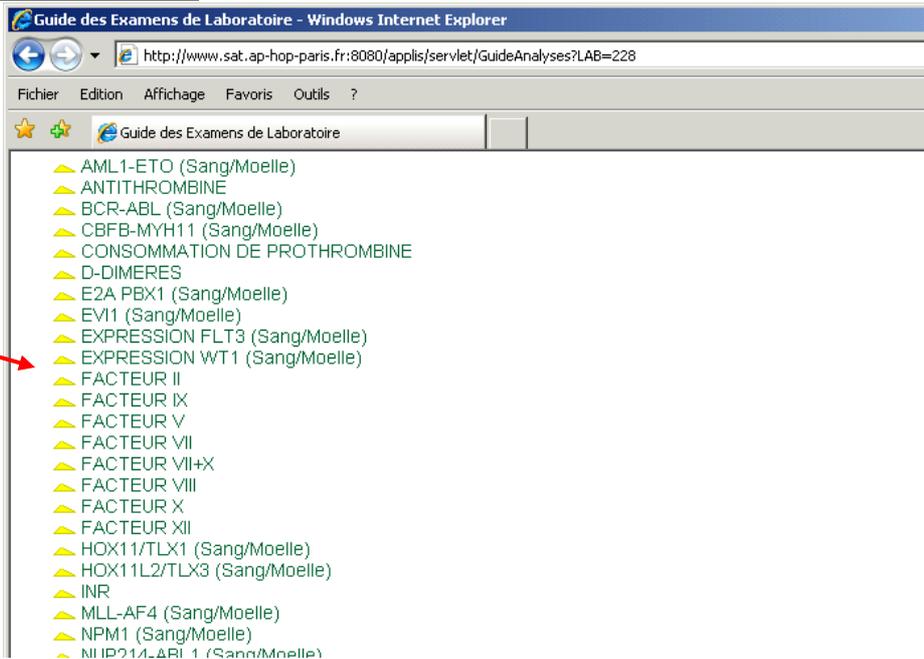
➔ Cas d'une recherche par laboratoire :

Liste des examens par discipline

The screenshot shows the same web browser window, but the search results are displayed. The page lists various laboratory disciplines with their respective phone numbers and links to 'liste des examens'. The disciplines listed are:

- Cytogénétique** Téléphone : 01 44 73 52 80
- GENETIQUE MOLECULAIRE** Hôpital A. TROUSSEAU
26, Avenue du Dr Arnold Netter 75571 PARIS Cédex 12
Téléphone : 01 44 73 52 95 , Télécopie : 01 44 73 52 19
Tous les examens du laboratoire
- Genétique Moléculaire** Téléphone : 01 44 73 52 95
- HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE** Hôpital A. TROUSSEAU
26, Avenue du Dr Arnold Netter 75571 PARIS Cédex 12
Téléphone : 01 44 73 67 23 , Télécopie : 01 44 73 63 33
Tous les examens du laboratoire
- Biologie Moléculaire** Téléphone : 01 44 73 66 58
- Cytologie** Téléphone : 01 44 73 63 99
- Cytométrie de Flux** Téléphone : 01 44 73 69 90
- Cytopathologie** Téléphone : 01 44 73 75 29
- Hémostase** Téléphone : 01 44 73 63 71
- LABORATOIRE d'URGENCE et de GARDE MULTIDISCIPLINAIRE** Hôpital A. TROUSSEAU
26, Avenue du Dr Arnold Netter 75571 PARIS Cédex 12
Téléphone : 01 44 73 67 00 , Télécopie : 01 44 73 68 33
Tous les examens du laboratoire
- Bactériologie de garde** Téléphone : 01 44 73 67 00
- Biochimie de garde** Téléphone : 01 44 73 67 00
- Hématologie de garde** Téléphone : 01 44 73 67 00
- VIROLOGIE** Hôpital A. TROUSSEAU
26, Avenue du Dr Arnold Netter 75571 PARIS Cédex 12
Téléphone : 01 44 73 62 81 , Télécopie : 01 44 73 62 88
Tous les examens du laboratoire
- Sérologies Virales** Téléphone :
- Virologie** Téléphone : 01 44 73 62 81

➔ Choix de l'examen :



II / Exemple de fiche

# 6441 (L)		L'ANALYSE	
<i>Synonymes, Abréviations</i>		TT	
<i>Utilité</i>		L'allongement du temps de thrombine révèle une anomalie du fibrinogène (quantitative ou qualitative) ou la présence d'un traitement à l'héparine. Le Temps de Thrombine est allongé dans une cirrhoses, hépatites graves, état de fibrinolyse et CIVD	<i>Libellé</i> TEMPS DE THROMBINE <i>Délai de réponse (mini-maxi)</i> 1 heure - 1 jour
<i>Technique</i>		Coagulation	
<i>Laboratoire</i>		HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE Pr L. DOUAY Hémostase Hôpital A. TROUSSEAU TROUSSEAU 75571 PARIS Cedex 12	
<i>Téléphone</i>		01 44 73 67 23	<i>Télécopie</i> 01 44 73 63 33
<i>Contact</i>		Drs R. FAVIER, T. YAHOUNI- KHEYAR	<i>au poste</i> 01 44 73 63 71
		LE PRESTATAIRE	
		<i>Service/Secteur</i> Hémostase <i>Localisation</i> Bât : Parrot - Roussel - Porte 25 - 2eme étage	
		LES FORMALITES	
<i>Conditions d'exécution</i>		<i>Bon de commande</i> : NON <i>RDV/accord préalable</i> : NON <i>Prescription</i> Dem Rose : "Cytologie Hémostase" Case à cocher: indiquer à la main	
Réception au Laboratoire d'Hématologie, de 7h30 à 17h00 du lundi au vendredi, le samedi de 7h30 à 16h30, le dimanche et jour férié de 7h30 à 15h30. <i>Renseignements cliniques, traitement</i> Indiquer si présence ou absence de traitement anticoagulant, le nom du traitement, l'heure d'injection ou l'arrêt du traitement si moins de 3 jours. (Heparine, antifibrinolytique) Préciser si examen préopératoire et la date prévu de l'opération.			
		LE PRELEVEMENT	
<i>Conditions de prélèvement</i> Remplir le tube citraté jusqu'au trait de jauge, tous tubes remplis à moins de 90% sera considéré comme non-conforme. Prélever sur sang veineux à distance de toutes perfusion (faire purge si prélèvement du KT) Prélever le tube citraté en seconde position derrière un tube sec <i>Quantité minimale</i> 3,5mL (trait de jauge) remplissage >90%		<i>Milieu biologique</i> Sang veineux <i>Milieu/matériel</i> 1 tube Citrate Na 3,5mL - B Bleu	
		L'ACHEMINEMENT	
<i>Conservation dans le service</i> NON Acheminement rapide au laboratoire via le centre de tri ou un agent du service (si Urgent). En cas d'examen Urgent cocher la case « urgence » sur le bon d'examen et coller une étiquette jaune sur le sachet <i>Conditions de transport</i> Transport à T° ambiante		<i>Délai d'acheminement</i> Délai d'acheminement : Idéal : 1 heures après prélèvement. Max : 2heures après prélèvement.	
VALIDATION		COTATION	
<i>Document validé, version</i> : 1 le 09/09/2013 <i>Valeur</i> Dr T. YAHOUNI-KHEYAR		<i>Réf Nomenclature</i> : 0128 <i>Valeur</i> B 15 <i>Commentaire</i>	

La version électronique fait foi

PREALABLES POUR TOUT PRELEVEMENT

- Vérifier la prescription
- Préparer les feuilles de demande d'examen
 - * Étiquette Gilda du patient
 - * Etiquette de l'unité de soins
 - * Inscrire :
 - * L'identité du prescripteur et du préleveur
 - * La date et heure du prélèvement
 - * Les renseignements cliniques (si nécessaire)



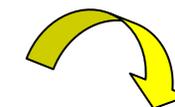
- Cocher les examens demandés
- Vérifier les modalités de prélèvement, d'acheminement
- Vérifier l'identité du patient, l'informer
- Vérifier l'existence du consentement si besoin
- Proposer une méthode analgésique ou un produit contre la douleur
- Respecter les conditions de prélèvement

Cf. catalogue des examens : <http://www.sat.ap-hop-paris.fr:8080/applis/servlet/GuideAnalyses/>

- Préparer le matériel et vérifier la conformité
- Mettre en œuvre les précautions « standard » (hygiène des mains, port des gants, collecteur à objets piquants/ coupants/ tranchants ...)

Cf. Précautions « standard » - Gestion documentaire de l'hôpital Trousseau - [MO/HYG/T/022/c - Précautions « standard »](#).

- Être formé à la manipulation des dispositifs médicaux et de sécurité



Eliminer le dispositif dans le collecteur à objets piquants/ coupants/ Tranchant

La version électronique fait foi

Ref : EP-HUEP-PRE-PRE-PG-004 Version : 04 - Page 17 sur 40

Les laboratoires des unités de biologie peuvent être amenés à refuser un échantillon qui ne présente pas les garanties suffisantes d'identification ou de qualité.

Dans les cas suivants, l'examen ne sera pas réalisé :

- absence de feuille de demande d'examen
- feuille sans étiquette patient
- échantillon sans étiquette patient
- discordance d'identité entre l'échantillon et la feuille
- feuille de consentement (quand demandée sur la feuille de demande) absente ou incomplète
- échantillon non-conforme : mauvais anti coagulant, tube coagulé, tube citraté mal rempli, tube insuffisamment rempli....
- tube cassé ou fuite
- tube manquant parmi une série de tubes dans un bilan
- conditions de transport non respectées (cf. catalogue des examens)
- délai d'acheminement au laboratoire dépassé (cf. catalogue des examens)

Pour les prélèvements « précieux » (ex : LCR, liquides de ponction, biopsies, prélèvements nouveaux nés.....) des procédures particulières sont mises en place.

ORDRE des TUBES pour PRELEVEMENTS VEINEUX



Flacons d'hémocultures aérobies puis anaérobies

Si le prélèvement est effectué sur cathéter et que des hémocultures ne sont pas prélevées :
Purger le cathéter avec tube bouchon blanc de 4,5mL Blanc

Couleur et Type de tube	Volume	Exemples d'examens concernés
Citrate coag. Bleu	1,3 ml (microvette) ou 1,4 ml (monovette)	Hémostase Pédiatrique (Hématologie)
	2,9 ml	Hémostase adulte, Hémostase spécialisée et Temps d'occlusion plaquettaire (Hématologie)
Héparine-li Vert	500µl ou 1,2 ml	Examens de biochimie
	2,7 ml ou 4,5ml	Caryotypes (Cytogénétique) – Examens Toxicologiques – Dosage Médicaments (Biochimie)
EDTA Mauve	500µl ou 1,2 ml	Ammoniémie (Biochimie)
	2,7 ml	NFS – Recherche paludisme (Hémato) Ciclosporine - Rénine ACTH (Endocrinologie) Groupes sanguins – Coombs – Phénotypes - RAI (CNRHP, EFS)
	4,9 ml	Charge virale CMV-EBV-HIV, PCR qualitatives autres virus (Virologie) T4 T8 – Typage des sous populations lymphocytaires
	7,5 ml	Extraction d'ADN (Cytogénétique) - Génétique moléculaire
Fluorure Gris	1,3 ml	Glycémie à jeun, lactate (Biochimie)
CPDA (ACD) Jaune	5,6 ml ou 8,5 ml	Typages HLA - Banque de cellules (extérieur)
Citrate VS Noir	2 ml	Vitesse de sédimentation (Hématologie) Mettre l'étiquette en drapeau en haut du tube
Sérum (Avec activateur à bille ou avec gel) Rouge Marron	1,2 ml	Electrophorèse des protéines, Protéines spécifiques (Ig G, M, A, sous classes), βHCG (Biochimie)
	2,7 ml	Ig E – RAST (Biochimie), Sérologies (Bactériologie), Agglutinines froides – Allo-anticorps ABO (EFS) Hormonologie (Endocrinologie)
	4,5 ml	Sérologies (Virologie – Bactériologie)

1- Respecter impérativement l'ordre de prélèvement des tubes

NB : si l'ordre des tubes n'est pas respecté, le préciser sur les feuilles de demandes d'examens des laboratoires concernés.

2- Respecter le volume de remplissage des tubes

3- Ne jamais transvaser le sang d'un tube à l'autre

4- Mélanger les tubes au fur et à mesure par 4 à 5 retournements lents

5- Mettre un adaptateur (chaussette) sur tous les tubes de 1,2 ml (plus les tubes de 500µl destinés à la biochimie) et coller l'étiquette du patient sur l'adaptateur.

La version électronique fait foi

MATERIEL POUR PRELEVEMENTS

- Voir listes en annexe de ce document :**
- Dispositifs médicaux stériles sécurisés pour prélèvement et injection (TRS/BPM/DI/003/VI)
 - Liste des tubes et contenants pour prélèvement

CONDITIONS PARTICULIERES DE PRELEVEMENT

Déroulement de tous les prélèvements sanguins veineux :

- Proposer et prévoir un moyen antalgique adapté pour tout prélèvement de pédiatrie et aux choix de l'adulte
- Réaliser une hygiène des mains : Friction hydroalcoolique,
- Préparer le matériel
- Utiliser le matériel sécurisé
- Poser le garrot, le pouls reste perceptible
- Désinfection du site de prélèvement avec un antiseptique alcoolique de type alcool 70°
- Mettre les gants non stériles
- Engager le tube et le perforer
- Respecter l'ordre des tubes
- Placer l'étiquette du tube en dessous (ne jamais faire tourner le tube à l'intérieur du corps quand il est percuté)
- Respecter le niveau de remplissage (arrêt écoulement sanguin)
- Desserrer/ Ôter le garrot (durée maximum 5 minutes)
- Homogénéiser chaque tube avant le remplissage du tube suivant
- Mettre en sécurité le dispositif selon les recommandations et éliminer immédiatement dans le collecteur
- Appliquer une compresse sèche et maintenir une compression sur le point de ponction
- Enlever les gants, les éliminer dans les DAOM sauf si souillés (DASRIA)
- Faire une Friction hydroalcoolique
- Étiqueter les prélèvements au lit du patient (identité vérifiée)
- Éliminer l'ensemble du matériel (DASRIA)

PRELEVEMENT SANGUIN SUR CATHETER CENTRAL ET CHAMBRE IMPLANTABLE

(Extrait **FT-SOINS-T-031-a** Prélèvement sanguin sur cathéter central et chambre implantable)

. Seules les personnes contribuant à la réalisation du soin sont admises dans la chambre du patient. La présence d'un parent lors du soin est encouragée. Affichage sur la porte de la chambre « SOINS EN COURS »

. Préparation et information de l'enfant et de ses parents : expliquer le soin, mettre l'enfant en confiance, favoriser la présence d'un des parents pendant le soin et l'installer confortablement.

1- Matériel

· Tenue vestimentaire :

Personnel soignant : surblouse à usage unique ou stérile suivant les services, charlotte, masque chirurgical anti projection et 2 paires de gants stériles

Enfant et accompagnant : masque chirurgical anti projection, charlotte si cheveux longs pour l'enfant + sur blouse pour l'accompagnant

· Champ stérile

· Compresses stériles

· Seringue de 10 ml + aiguille de gros calibre ou seringue pré remplie saline de 10 ml

· Adaptateurs de type SARSTEDT® (cf. photos ci-contre)

Pour prélèvements sanguins sans hémoculture : multi adaptateur,

Pour prélèvements et/ou hémoculture : adaptateur dévissable + adaptateur « BACT ALERT » (cloche)

· Tubes de prélèvements de type SARSTEDT®

· Seringues de 5 ou 10 ml pour purge

· Pansement adhésif transparent stérile de type TEGADERM®

· Protège robinets, ou compresse imbibée d'un antiseptique alcoolique + 1 compresse sèche + bande autofixante

· Plateau

· Conteneur pour objets piquants, coupants, tranchants

· Haricot à usage unique,

· Sacs poubelles DASRIA et DAOM

· Etiquettes patient

2- Produits

· +/- Sérum physiologique

· Produit Hydro Alcoolique

· Antiseptique alcoolique

3- Déroulement du soin

3.1. Préparation de l'environnement

· Fermer la porte, vérifier l'état de propreté du patient et du lit

· Faire une Friction hydroalcoolique

· Mettre des gants à usage unique non stériles

· Nettoyer/désinfecter le plan de travail et le plateau avec le nettoyant/désinfectant de type Surfa'Safe®

- Enlever les gants à usage unique et les éliminer dans les DAOM
- Faire une Friction hydroalcoolique

3.2. Réalisation du prélèvement

- Faire une Friction hydroalcoolique
- Mettre un masque anti projection au patient, une charlotte si cheveux longs et lui faire tourner la tête du coté opposé à la Voie Veineuse Centrale (VVC)
- Se vêtir selon la tenue adéquate :
 - Personnel soignant : surblouse à usage unique ou stérile suivant les services, charlotte, masque chirurgical anti projection et 2 paires de gants stériles
 - Enfant et accompagnant : masque chirurgical anti projection, charlotte si cheveux longs pour l'enfant + sur blouse pour l'accompagnant
- Poser sur le champ stérile le matériel nécessaire pour la réalisation du soin,
- Préparer les tubes : tirer à fond le piston jusqu'au bout, le casser et l'éliminer
- Déposer les tubes dans le plateau

NB : pour les secteurs équipés de PSM (hotte) : préparer le matériel stérilement sous celui-ci comme indiqué dans « Utilisation des postes de sécurité microbiologiques (PSM) : flux laminaires », référence : MO/HYG/T/034/b.

- Refaire une Friction hydroalcoolique
- Retirer le pansement mis sur la valve anti reflux ou le protège robinets } Selon les habitudes du service
- Enfiler la 1ère paire de gants stériles
- Désinfecter la valve avec des compresses imbibées d'antiseptique alcoolique et laisser une compresse imbibée pour respecter le temps de contact pendant 30 secondes
- Mettre les adaptateurs ad hoc sur la valve bidirectionnelle (cf. photos)



- Réaliser la purge avec une seringue et l'éliminer



- * Si hémoculture : adapter le système selon le schéma ci-dessous



- Prélever le bilan sanguin en respectant l'ordre des tubes (Cf. Page 17 de ce manuel)
- Retirer la 1ère paire de gants, l'éliminer dans les DAOM
- Mettre la 2ème paire de gants stériles

- Rincer avec 10 ml de sérum physiologique en saccades
- Poser suivant les habitudes de service :
 - un pansement sur la valve anti reflux de la VVC ou
 - un protège robinets ou
 - compresses imbibées d'un antiseptique alcoolique + une compresse stérile + bande autofixante.
- Retirer les gants, surblouse, masque et les éliminer dans les DAOM
- Refaire une FHA
- Etiqueter les tubes

3.3. Traçabilité

- Noter le soin et les difficultés rencontrées dans un support écrit en place dans le service : dossier de soins, fiche de surveillance des voies veineuses centrales, référence : FE/SOINS/T/055/a

Recommandations

- Réaliser le prélèvement sanguin sur VVC sur prescription médicale
- Manipuler les tubes avec une compresse imbibée d'antiseptique alcoolique
- Ne pas réinjecter la purge si poids > à 10kg et/ou si fréquence des prélèvements est < à 1 fois par semaine
- Rincer en saccades et fermer en pression positive si PAC non utilisé
- Proscrire les prélèvements à la seringue, sauf si difficulté de reflux
- Réaliser une purge de 5 ml (enfants de moins de 5 kg) à 10 ml
- Faire une purge de 3 ml pour les VVC non utilisées avant de réaliser le prélèvement (domicile, Hôpital de jour, soins de suite)
- Effectuer la prise de température avant le soin selon les habitudes du service

Les prélèvements peuvent s'effectuer au niveau de la valve bidirectionnelle soit :

A l'extrémité distale de la VVC

Au robinet à 3 voies le plus proche de la VVC

HEMOCULTURE SUR VOIE PERIPHERIQUE

(Extrait **MO-SOINS-T-029-b** Prélèvement d'une hémoculture sur voie périphérique)

1- Matériels et produits utilisés

- Solution Hydro Alcoolique
- Masques chirurgicaux anti projection en cas de signes rhinopharyngés du préleveur
- Plateau et garrot nettoyé et désinfecté au Surfa'Safe®
- **Dispositif de prélèvement sécurisé** : adaptateur « BACT ALERT » (cloche), épicroâniennes sécurisées pour prélèvement de type Safety Multifly® set, adaptateur cône Luer dévissable SARSTEDT®
- Flacon pour hémoculture aérobie
- Gants non stériles à usage unique
- Gants stériles si besoin
- Protection de lit à usage unique
- Compresses et pansement stériles
- Collecteur pour objets piquants-tranchants-coupants
- Sac à déchets DASRIA
- Antiseptique : Biseptine®
- Eau stérile

2- Déroulement du soin

- Prévenir le patient et lui expliquer le soin
- Poser la crème anesthésiante selon le MO/SOINS/T/011/a

2.1. Préparation du flacon

- Vérifier la date de péremption
- Vérifier l'intégrité du flacon (absence de fissures,...)
- Mettre l'étiquette d'identité du patient sur le flacon à l'emplacement réservé (ne pas coller sur le code barre) et vérifier avec l'étiquette « identité du patient » de la feuille d'examen.
- Retirer la capsule de protection couvrant le bouchon

Attention : la surface du bouchon de protection n'est pas stérile et doit être désinfecté

- Effectuer une Friction hydroalcoolique
- Désinfecter la surface du bouchon avec des compresses stériles imbibées d'antiseptique et laisser en contact 30 secondes.

2.2. Préparation cutanée dans le but d'éliminer la flore transitoire

- Installer la protection à usage unique sous le site à prélever
- Mettre le garrot
- Repérer la veine puis desserrer le garrot
- Effectuer un Friction hydroalcoolique
- Mettre des gants à usage unique non stériles
- Procéder à l'antisepsie du point de ponction

Prématurés	Autres
* Effectuer une application de Biseptine	
* Sécher par tamponnement avec une compresse stérile	
* Effectuer la 2ème application de Biseptine	
* Respecter le temps de contact de 30 secondes	
* Rincer à l'eau stérile	
* Séchage par tamponnement avec compresse stérile	* Séchage spontané

2.3. Prélèvement

- Poser le garrot
- Désinfecter l'extrémité des doigts non gantés avec une compresse imbibée d'antiseptique

NB : Si besoin de repérer la veine après l'antisepsie, mettre des gants stériles pour éviter la contamination du prélèvement.

- Ponctionner la veine avec le dispositif de prélèvement sécurisé
- Connecter le flacon aérobie et attendre qu'un volume de 2 ml s'écoule dans le flacon (minimum : 0,5 ml, maximum : 5 ml).

*** Si prescription médicale d'un prélèvement anaérobie, le prélever en premier.**

- Retirer le garrot
- Retirer l'aiguille de prélèvement du patient
- Eliminer immédiatement le dispositif de prélèvement sécurisé dans le collecteur à objets piquants - tranchants - coupants
- Comprimer le point de ponction avec une compresse stérile sèche
- Retirer l'antiseptique de la zone désinfectée à l'aide d'une compresse imbibée de sérum physiologique
- Couvrir le point de ponction avec un pansement adhésif
- Enlever les gants et effectuer une Friction hydroalcoolique
- Noter sur l'étiquette patient coller sur le flacon, l'examen demandé, la date et l'heure du prélèvement
- Eliminer les déchets selon la filière DASRIA

2.4. Envoi du flacon au laboratoire

- Remplir complètement la fiche de renseignements : date, heure, température, frisson, antibiothérapie, numéro d'ordre du prélèvement,...
- Acheminer rapidement les prélèvements vers le laboratoire dans les sacs plastiques réservés à cet usage en isolant la fiche de renseignements du flacon ou déposer le flacon dans une étuve pendant la nuit.
- Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel.

2.5. Traçabilité

- Noter le soin et l'heure de l'hémoculture dans le dossier de soins

► En cas de prélèvement sanguin destiné à plusieurs types d'analyse (biochimie, hématologie,...) prélever les hémocultures en premier afin d'éviter de contaminer le flacon
 ► Pour votre sécurité, il est déconseillé de piquer avec une aiguille directement dans le flacon d'hémoculture (sauf cas particuliers).

ECBU SIMPLE

(Extrait **MO-SOINS-T-021-a** Réalisation d'ECBU Simple)

Le prélèvement sera réalisé avec le matériel recommandé et disponible sur l'établissement :
MONOVETTE A URINE® du laboratoire STARSDEDT

1- Matériels et produits utilisés

- Solution Hydro-Alcoolique
- Antiseptique : Dakin,
- Savon doux
- Pot à prélèvement stérile ou monovette à urine
- Etiquettes
- Bon d'examen
- Compresses stériles
- Sachet de transport
- Gants non stériles à usage unique
- Sacs à déchets DASRIA

2- Déroulement du soin

- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Faire la toilette génitale de l'enfant avec du savon doux
- Rincer et réaliser l'antiseptie avec des compresses stériles imbibées d'antiseptique Dakin
- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Mettre une paire de gants non stériles à usage unique
- Suivant l'âge, demander à l'enfant d'éliminer un premier jet d'urine dans les WC
- Uriner directement dans le pot stérile
- Prélever les urines directement dans le pot stérile avec la monovette ou garder le pot stérile pour l'envoi au laboratoire
- Retirer les gants
- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Etiqueter le tube
- Noter sur la feuille de demande d'examen si le malade est sous antibiotique
- Acheminer rapidement l'ECBU au laboratoire. A défaut le mettre à + 4° C
- Eliminer les déchets selon la filière DASRIA
- Noter la réalisation de l'examen dans le dossier de soins
- Envoyer le prélèvement au laboratoire de bactériologie
- **Respecter les précautions « standard » pour éviter le contact biologique et le risque AES**

NB : Associer les parents dans la mesure du possible

L'utilisation de la monovette est fortement conseillée

ECBU SUR POCHE

(Extrait **MO-SOINS-T-023-a** Réalisation d'ECBU sur Poche)

Le prélèvement sera réalisé avec le matériel recommandé et disponible sur l'établissement :
MONOVETTE A URINE® du laboratoire STARSDEDT

1- Matériels et produits utilisés :

- Solution Hydro-Alcoolique
- Antiseptique : Dakin
- Poche avec système d'écoulement
- Monovette + étiquettes + bon d'examen
- Compresses stériles
- Sachet de transport
- Gants non stériles à usage unique
- Savon doux
- Sacs à déchets DASRIA

2- Déroulement du soin :

- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Faire la toilette génitale de l'enfant avec du savon doux et un gant de toilette à usage unique
- Rincer et réaliser l'antisepsie avec des compresses stériles imbibées d'antiseptique Dakin
- Sécher avec des compresses stériles
- Coller la poche de façon aseptique : temps maximum de pose 20 minutes
- Faire boire l'enfant
- Quand l'enfant a uriné :
 - * mettre une paire de gants non stériles à usage unique,
 - * adapter la monovette et sa canule sur le système d'écoulement de la poche
- Décoller la poche en la mouillant et l'éliminer dans un sac à DASRIA
- Enlever les gants
- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Etiqueter la monovette
- Noter sur la feuille de demande d'examen, si le malade est sous antibiotique
- Acheminer rapidement l'ECBU au laboratoire. A défaut le mettre à + 4° C
- Eliminer les déchets selon la filière DASRIA
- Noter la réalisation de l'examen dans le dossier
- Envoyer le prélèvement au laboratoire de bactériologie

ATTENTION : ► **Respecter les précautions standard pour éviter le contact avec des liquides biologiques et le risque d'AES**

ECBU CHEZ UN PATIENT PORTEUR D'UNE SONDE URINAIRE A DEMEURE

(Extrait **TRS-DGS-MO-005-v1** Prélèvement ECBU chez un patient porteur d'une sonde urinaire à demeure)

Le prélèvement sera réalisé avec le matériel recommandé et disponible sur l'établissement :
MONOVETTE A URINE® du laboratoire STARSDEDT®

1- Matériels et produits utilisés

- Solution Hydro-Alcoolique
- Antiseptique : Dakin®
- Savon doux
- Monovette à urine® + étiquettes
- Bon d'examen
- Compresses stériles
- Sachet de transport
- Gants non stériles à usage unique
- Sacs à déchets DASRIA

2- Déroulement du soin

- Effectuer une friction hydro alcoolique des mains
- Mettre une paire de gants non stériles à usage unique
- Décontaminer le site de prélèvement avec des compresses stériles imbibées d'antiseptique et laisser en contact au moins une minute
- Si la diurèse est peu importante, clamber sous le site de prélèvement sans léser le tuyau
- Connecter directement la monovette sans le bouchon au site de prélèvement à travers la membrane
- **Prélever l'urine grâce au piston de la monovette ® à urine au niveau du site de prélèvement**
- Retirer l'ensemble monovette
- Retirer les gants et les éliminer
- Faire une Friction hydro alcoolique des mains
- Etiqueter le prélèvement
- Noter sur la feuille de demande d'examen, si le malade est sous antibiotique
- Acheminer rapidement l'ECBU au laboratoire. A défaut le mettre au réfrigérateur à + 4° C
- Eliminer les déchets selon la filière DASRIA
- Noter la réalisation de l'examen sur le dossier de soin
- Envoyer le prélèvement au laboratoire de bactériologie

Attention :

- Le prélèvement avec une seringue montée d'une aiguille n'est pas recommandé
- Respecter les précautions « standard » pour éviter le contact avec des liquides biologiques

PONCTION LOMBAIRE (LCR)

(Extrait FT-SOINS-T-027-a Ponction lombaire avec ou sans injection intrathécale)

1- Organisation de la ponction lombaire

- Seules les personnes contribuant à la réalisation de l'examen sont admis dans la chambre du patient. La présence d'un parent lors de l'examen est encouragée.
- Pour certains examens particuliers nécessitant des moyens de transports spécifiques, des rendez-vous ou des techniques particulières, les programmer avec le laboratoire et/ou le centre de tri
- Préparation et information du patient et de ses parents : expliquer la PL, mettre le patient en confiance, favoriser la présence d'un des parents pendant le soin et l'installer confortablement (l'asseoir). Il peut aider au maintien de l'enfant ou du masque délivrant le MEOPA.

2- Matériels et produits nécessaires

- Analgésie : Selon la prescription médicale
 - o EMLA,
 - o MEOPA,
 - o Saccharose si âge de l'enfant inférieur à 3 mois

Prémédications selon prescription médicale

- Hygiène des mains : produits hydro-alcoolique
- Habillage :
 - o **Opérateur** : masque chirurgical, sur blouse + charlotte en onco-hématologie, gants stériles
 - o **Aide** : masque chirurgical, sur blouse + charlotte en onco-hématologie, gants non stériles
 - o **Accompagnant** : masque chirurgical
- Antiseptie : désinfectant de type Biseptine®, 2 applications
- Prélèvement :
 - o Plateau à usage unique ou nettoyé / désinfecté avec un nettoyant / désinfectant de type Surfanios®
 - o 1 petit champ stérile
 - o 2 paquets de compresses stériles
 - o 2 à 3 aiguilles à PL : calibre adapté à l'âge, la taille et le poids du patient
 - o Tubes de laboratoire en fonction des examens prescrits
- Pansement type « MEPORE® » de petite taille
- Etiquettes Gilda au nom du patient
- Container à objets coupants/piquants/tranchants
- Sacs DASRIA et DAOM et contenant spécial « déchets anticancéreux » pour les injections intrathécales d'anticancéreux en onco-hématologie

► Pour les injections intrathécales :

- La préparation de la chimiothérapie se fait stérilement par la pharmacie,
- Les seringues de chimiothérapie sont étiquetées avec le nom de l'enfant, la nature des produits et dosages et livrées sous sachet

3- Déroulement du soin

- Apposer sur la porte de la chambre une affiche « SOINS en COURS »

- S'assurer du maintien du calme dans la chambre du patient pendant toute la durée du geste et utiliser les moyens de distraction et les moyens antalgiques adaptés à l'âge de l'enfant.

► **Conditions à respecter**

- Une préparation psychologique du patient rendra le geste plus facile à réaliser.
- Tout geste doit être expliqué à l'enfant et à sa famille par le médecin et l'infirmière.
- Du bon déroulement du 1er geste dépendra la réussite des gestes suivants.

Description du soin :

Opérateur	Aide
Avant le prélèvement :	
Effectuent une friction hydroalcoolique des mains	
	Vérifie que la crème EMLA® a bien été appliquée au moins 1h30 avant le geste
	En cas de prémédication intra rectale ou per os, contrôler le délai d'administration avant le début du geste
Installent le patient confortablement pour la PL et le positionnent :	
- Jambes pendantes au bord du lit, - Oreiller sur le ventre afin d'avoir le dos rond - Tête en avant sur le menton	
en le maintenant fermement au niveau des hanches et des épaules afin que le patient ne bouge pas	
Au moment du prélèvement :	
Effectuent une friction hydroalcoolique des mains	
S'habillent avec le masque, (charlotte + surblouse pour l'onco-hématologie)	
	Débuté la méthode de distraction choisie et l'administration du MEOPA®
Enlèvent la crème EMLA®	
Met les gants stériles et ouvre le champ stérile	Dispose sur le champ stérile tout le matériel nécessaire au geste
Réalise l'antisepsie de la peau avec 2 applications de Bisepetine®	Enfile les gants non stériles Ote les bouchons des tubes de façon aseptique et les pose en les retournant afin de ne pas contaminer la partie s'introduisant dans le tube
Pique dans l'espace intervertébral avec le biseau en position latérale puis ôte le mandrin	Recueille 10 gouttes de LCR dans chaque tube sauf électrophorèse (20 gouttes)
En onco-hématologie : - Injecte la chimiothérapie en intrathécale - Retire l'aiguille sans désolidariser la seringue	
Retire l'aiguille et comprime	Pose un pansement occlusif sur le site de ponction Arrête l'administration du MEOPA® en signifiant au patient que l'examen est fini
Retire les gants et les éliminent dans les DASRIA	
Effectuent une FHA	
Après le prélèvement :	
Allongent le patient, en position de Trendelenburg : - Déclive globale, tête plus basse que le bassin, pendant au moins 1 heure - en relevant les pieds du lit électrique ou en positionnant un oreiller sous les pieds	
Laissent le patient à jeun au moins 1 heure	
	Envoie les tubes étiquetés au nom du patient et feuilles d'exams ou courriers aux différents laboratoires concernés
	Note sur le dossier de soins et la fiche de suivi des gestes invasifs, la traçabilité de la réalisation du geste et les particularités éventuelles

4- Surveillance

- Evaluer la douleur immédiatement à la fin de la PL dès que le patient est rallongé et 1 heure après le geste et la noter dans le dossier de soin et la fiche de suivi des gestes invasifs afin d'adapter la méthode antalgique lors des prochains gestes.
- Rechercher les signes d'apparition d'un syndrome post PL : céphalées, douleur au point de ponction ou toute autre anomalie en rapport avec le geste.
- Surveillance du pansement après le geste : saignement, écoulement.... Le pansement est à retirer le lendemain lors de la toilette.

MYELOGRAMME

(Extrait FT/SOINS/ONCO-HEMATO/003-a Prélèvement médullaire : Myélogramme)

1- Organisation du myélogramme

- Seules les personnes contribuant à la réalisation de l'examen sont admises dans la chambre du patient. La présence d'un parent lors de l'examen est encouragée.
- Pour certains examens particuliers nécessitant des moyens de transports spécifiques, des rendez-vous ou des techniques particulières, les programmer avec le laboratoire et/ou le centre de tri
- Préparation et information de l'enfant et de ses parents : expliquer le myélogramme, mettre l'enfant en confiance, favoriser la présence d'un des parents pendant le soin et l'installer confortablement. Il peut aider au maintien de l'enfant ou du masque délivrant le MEOPA

2- Matériels et produits nécessaires

- Analgésie : selon la prescription médicale
 - o EMLA,
 - o MEOPA,
 - o Saccharose si âge de l'enfant inférieur à 3 mois

Prémédications selon prescription médicale

- Hygiène des mains : produits hydro-alcoolique
- Habillage :
 - o **Opérateur** : masque chirurgical de type 1, sur blouse + charlotte en onco-hématologie, gants stériles
 - o **Aide** : masque chirurgical de type 1, sur blouse + charlotte en onco-hématologie, gants non stériles
 - o **Accompagnant** : masque chirurgical de type 1,
- Antiseptie : désinfectant de type Biseptine®
- Prélèvement :
 - o Plateau à usage unique ou nettoyé / désinfecté avec un nettoyant / désinfectant type Surfanios®
 - o 1 petit champ stérile
 - o 2 paquets de compresses stériles
 - o 2 à 3 trocarts à myélogramme : calibre adapté à l'âge, la taille et le poids de l'enfant
 - o Tubes de laboratoire en fonction des examens prescrits
 - o Lames en verre
 - o 3 aiguilles « pompeuses »
 - o 1 aiguille S/C par site de ponction pour l'anesthésie
 - o 3 à 4 seringues de 10 ml en fonction des analyses prescrites
 - o Héparine sodique à 100UI/ml si prélèvement autre que étalement sur lame,
 - o XYLOCAINE® 1%
- Pansements type « MEPORE® » par site de ponction
- Container à objets coupants/piquants/tranchants
- Sac DASRIA et DAOM

3- Déroulement du soin

Apposer sur la porte de la chambre une affiche « SOINS en COURS »

S'assurer du maintien du calme dans la chambre du patient pendant toute la durée du geste et utiliser les moyens de distraction et les moyens antalgiques adaptés à l'âge de l'enfant.

► **Conditions à respecter**

- Une préparation psychologique de l'enfant rendra le geste plus facile à réaliser.
- Tout geste doit être expliqué à l'enfant et à sa famille par le médecin et l'infirmière.
- Du bon déroulement du 1er geste dépendra la réussite des gestes suivants.

Opérateur	Aide
Avant le prélèvement	
Effectuent une friction hydro alcoolique des mains	
	Vérifie que la crème EMLA® a bien été appliquée au moins 1h30 avant le geste.
	En cas de prémédication intra rectale ou per os, contrôler le délai d'administration avant le début du geste
Installent l'enfant confortablement pour le myélogramme et le positionnent : - décubitus dorsal ou ventral selon le site de ponction en le maintenant fermement au niveau des hanches et des jambes afin que l'enfant ne bouge pas	
Au moment du prélèvement	
Effectuent une friction hydro alcoolique des mains	
S'habillent avec masque, charlotte, sur blouse	
	Installe l'enfant
	Début la méthode de distraction choisie et l'administration du MEOPA®
Enlèvent la crème EMLA®	
Met des gants stériles et ouvre le champ stérile	Dispose sur le champ stérile tout le matériel nécessaire au geste
Désinfecte la peau avec l'antiseptique	Prépare les lames Ote les bouchons des tubes de façon aseptique et les pose en les retournant afin de ne pas contaminer la partie s'introduisant dans le tube
Effectue une anesthésie locale de la peau et du périoste avec la XYLOCAINE® : délai d'efficacité : 3 à 5 minutes	
Réalise le geste en traversant la peau et le périoste à l'aide du trocart, enlève le mandrin et aspire la moelle au moyen des différentes seringues Étale ensuite la moelle sur des lames de verre Remplit les différents tubes de moelle	
Retire le trocart et comprime le point de ponction	
	Arrête l'administration du MEOPA® en signifiant à l'enfant que l'examen est fini
Retire les gants	Pose un pansement occlusif sur le site de ponction
Effectuent une FHA	
Après le prélèvement	
	Envoyer les lames sèches et / ou tubes étiquetés au nom de l'enfant et feuilles d'examen ou courriers aux différents laboratoires concernés
	Note sur le dossier de soins et la fiche de suivi des gestes invasifs, la traçabilité de la réalisation du geste et les particularités éventuelles

4- Surveillance

- Evaluer la douleur immédiatement à la fin du myélogramme et 1 heure après le geste et noter le résultat dans le dossier de soin et sur la fiche de suivi des gestes invasifs afin d'adapter la méthode antalgique lors des prochains gestes.
- Surveiller le pansement après le geste : saignement, écoulement... Le pansement est à retirer le lendemain lors de la toilette.

INFORMATIONS PARTICULIERES POUR CERTAINS PRELEVEMENTS DE GENETIQUE

SERVICE DE GENETIQUE ET D'EMBRYOLOGIE MEDICALES
UF DE GENETIQUE CLINIQUE ET MOLECULAIRE

Pr. Serge Amselem + 33 (0)1 44 73 52 95

Dr. Marie Legendre + 33 (0)1 44 73 52 21

Dr. Isabelle Jéru + 33 (0)1 44 73 54 41

Secrétariat : Mme Frédérique Laury

Tel : + 33 (0)1 44 73 52 39

Fax : + 33 (0)1 44 73 52 19

Email : serge.amselem@trs.aphp.fr

marie.legendre@trs.aphp.fr

isabelle.jeru@trs.aphp.fr



HOPITAL ARMAND-TROUSSEAU

26, Avenue du Docteur Arnold Netter

75571 PARIS Cedex 12 – France

Tél : 01 44 73 74 75

ECHANTILLONS SANGUINS POUR ETUDES MOLECULAIRES INFORMATIONS PRATIQUES

ECHANTILLONS SANGUINS POUR EXTRACTION D'ADN

- Prélèvement (stérile) :

- 5 ml (enfants) à 10 ml (adultes) de sang total collecté sur **EDTA**
Les tubes doivent être étiquetés avec le nom, le prénom et la date de naissance
Conservation et transport à **température ambiante**, 24 à 48h maximum

- Joindre avec l'envoi du tube de sang :

- Pour chaque personne prélevée : un consentement pour études génétiques signé (les formulaires sont différents pour les personnes majeures et mineures).
- Pour chaque personne prélevée : (cf. formulaire éventuel) renseignements cliniques
- Un arbre généalogique

- Envoyer le tout :

- à l'adresse suivante :

Groupe Hospitalier Armand Trousseau/La Roche-Guyon

Pr. Serge Amselem / Dr Marie Legendre / Dr Isabelle Jéru

Service de Génétique et d'Embryologie Médicales

UF de Génétique Clinique et Moléculaire

26 Avenue du Docteur Arnold Netter

75571 PARIS CEDEX 12

(Tel +33 1 44 73 52 95)

- à **température ambiante**, par un transporteur (Fedex,...), de telle sorte que les échantillons arrivent entre le Lundi et le Jeudi.

ECHANTILLONS SANGUINS POUR EXTRACTION D'ARN

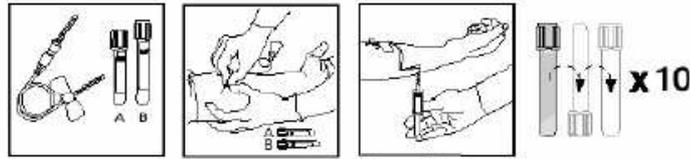
- Prélèvement (stérile) : **Produit PAXgene**

Par patient : **5 ml de sang total** soit **2 tubes PAXgene Blood RNA Tube**.

Les tubes doivent être étiquetés avec le nom, le prénom et la date de naissance du patient.

Les tubes *PAXgene Blood RNA* contiennent un stabilisant pour l'étude des ARN et sont compatibles avec les systèmes de BD Vacutainer dont le corps de prélèvement doit être utilisé pour assurer le fonctionnement correct.

Si le prélèvement sanguin est effectué seulement pour notre usage, utiliser un tube « de purge ».



A : tube de purge - B : PAXgene Blood RNA Tube
 Ordre d'utilisation : Tube A, Tube B

Prélever 2 fois 2,5 ml de sang en plaçant les tubes *PAXgene Blood RNA* dans le corps de prélèvement puis les agiter par retournement (8 à 10 fois). Conserver les tubes PAXgene à la verticale et à température ambiante. Nous les faire parvenir le plus rapidement possible, **maximum 48 heures**, à température ambiante.

- Envoyer le tout :

- à l'adresse suivante :

Groupe Hospitalier Armand Trousseau/La Roche-Guyon

Pr. Serge Amselem / Dr Marie Legendre / Dr Isabelle Jéru

Service de Génétique et d'Embryologie Médicale

UF de Génétique Clinique et Moléculaire

26 Avenue du Docteur Arnold Netter

75571 PARIS CEDEX 12

(Tel +33 1 44 73 52 95)

- Transport si possible dans la **carboglance**, sinon à +4°C (pains de glace), par un transporteur (Cryoexpress pour transport dans la carboglance / Fedex,...), de telle sorte que les échantillons arrivent entre le Lundi et le Jeudi.

ECHANTILLONS SANGUINS POUR ETABLISSEMENT D'UNE LIGNEE LYMPHOBLASTOIDE

Prélèvement (stérile):

- 5 ml (enfants) à 10 ml (adultes) de sang total collecté sur **ACD**
 Les tubes doivent être étiquetés avec le nom, le prénom et la date de naissance
 Conservation et transport à température ambiante, 24 à 48h maximum

- Joindre avec l'envoi du tube de sang :

- Pour chaque personne prélevée : une photocopie du consentement pour études génétiques signé, dont l'original est adressé à l'hôpital A. Trousseau (les formulaires sont différents pour les personnes majeures et mineures).
- Pour chaque personne prélevée : un formulaire de « Demande de mise en banque »

- Envoyer le tout :

- à l'adresse suivante :

Hôpital Cochin

Professeur Jamel Chelly

Banque de cellules – Service du Pr. Marc Delpech

Pavillon Cassini

123, Bd de Port Royal

75014 Paris, France

Tel +33 1 58 41 16 18 Fax +33 1 58 41 15 95

- à **température ambiante**, par un transporteur (Fedex,...), de telle sorte que les échantillons arrivent entre le Lundi et le Jeudi.
- Prévenir la banque de l'arrivée des prélèvements 48h à l'avance (Tel +33 1 58 41 16 18 ; Fax +33 1 58 41 15 95) en précisant qu'il seront analysés par l'équipe de Serge Amselem.

CONDITIONNEMENT ET ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

1. Demands d'examen d'anatomie et de cytologie pathologiques

Informations à donner impérativement :

- Identité du patient
- Date et heure de prélèvement
- Nom du service et numéro de poste
- Nom et coordonnées du préleveur
- Renseignements cliniques
- Description du ou des prélèvements (Etat, nature, type, nombre)

2. Conditionnement des prélèvements

2.1. Flaconnage des prélèvements

- Les prélèvements doivent être mis dans des flacons ou pots adaptés à leur taille.
- Les liquides pour examens cytologiques doivent être acheminés frais dans les tubes ou flacons adaptés.
- Les lames de frottis cervicaux vaginaux doivent être mises dans des boîtes cartonnées

2.2. Etiquetage des prélèvements

- Les étiquettes doivent être collées sur le corps du contenant et non sur le couvercle.
- Chaque étiquette de prélèvement doit comporter les informations suivantes :
 - * Nom de naissance, nom marital ou usuel
 - * Prénom(s)
 - * Date de naissance
 - * Sexe
 - * Indice ou numéro du pot (si plusieurs pots)
- Pour les lames de frottis : nom du patient à inscrire sur les lames plus le siège du prélèvement (exocol, endocol...).

2.3 Prélèvements acheminés frais

Prélèvements concernés :

- * Prélèvements soumis à un examen extemporané
- * Biopsie ou exérèse ganglionnaire pour suspicion de lymphome
- * Pièce d'exérèse ou biopsie avec indication de congélation (Tumorothèque...)

Tout prélèvement cytologique en dehors des étalements et des frottis, doivent être acheminés à l'état frais dans les plus brefs délais.

Le **formulaire d'information** et de non opposition pour la conservation de tissus et de cellules et de leur utilisation en vue d'une recherche biomédicale doit **obligatoirement accompagner** les pièces d'exérèse ou biopsie.

Formulaire accessible sur le site intranet du GH « Tumorothèque du groupe hospitalier » :

<http://portail-cms.aphp.fr/srft/?page=public&rubrique=524>

La version électronique fait foi

2.4 Prélèvements acheminés fixés

Les prélèvements de type biopsie sont conditionnés dans les flacons pré-rempli de formol tamponné à 4%, disponible au niveau du service de la pharmacie.

Pour les autres prélèvements, le contenant doit permettre de recevoir le prélèvement lui-même plus 9 fois le volume du prélèvement en fixateur.

Le fixateur utilisé est le formol tamponné à 4%.

3. Acheminement des prélèvements

Le transfert des prélèvements tissulaires vers le service d'anatomie et cytologie pathologiques est assuré par les personnels du service préleveur, les personnels de l'UCORE ou par des coursiers (pour l'extérieur).

Cas des prélèvements internes à l'hôpital :

Le prélèvement est enregistré sur un cahier du bloc avec l'étiquette GILDA du patient et les renseignements adéquats (fixé, frais, date, heure, préleveur, nombre de flacons...).

La feuille jaune de prescription « Demande d'examen d'anatomie et de cytologie pathologiques » accompagne le prélèvement qui est transporté par la panseuse au secrétariat du bloc.

Pour les prélèvements non urgents et dans du fixateur : ils sont acheminés par un agent de l'UCORE qui vérifie la concordance entre la feuille de prescription et les données du cahier. Il émarge ensuite (date, heure, nom du coursier, signature lisible) et fait une photocopie de la page du cahier. Il part avec les prélèvements et la copie, sonne et les remet en main propre au technicien de laboratoire en charge de la réception qui à son tour vérifie la concordance entre la feuille de demande d'examen et l'étiquette présente sur le contenant. Il émarge ensuite la feuille de traçabilité de l'UCORE (Date, Heure, Visa et Tampon du service).

Pour les prélèvements urgents : Ils sont acheminés directement dans le service d'Anatomie et cytologie pathologiques par le personnel de la chirurgie. La personne venant déposer le(s) prélèvement(s) au laboratoire doit faire émarger la feuille de traçabilité interne à son service par le personnel du service d'anatomie et cytologie pathologiques en charge de la réception des prélèvements.

Cas des prélèvements externes à l'hôpital :

La personne venant déposer le(s) prélèvement(s) au laboratoire doit faire émarger le bon de livraison ou la fiche de traçabilité interne au service préleveur. (Date, Heure, Visa et Tampon du service)

Une copie de ce document est conservée dans le dossier du patient.

4. Conduite à tenir en cas de fermeture du service

Les prélèvements tissulaires sont obligatoirement fixés, les prélèvements cytologiques sont placés au réfrigérateur, tous sont conservés dans les services préleveurs jusqu'à ouverture du service d'anatomie et cytologie pathologiques.

Pour chaque examen
Une couleur de sachet = un laboratoire



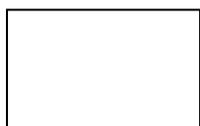
→ HEMATOLOGIE



→ CYTOGENETIQUE/ GENETIQUE



→ BIOCHIMIE



→ EFS



→ VIROLOGIE



→ BACTERIOLOGIE



→ ENDOCRINOLOGIE



→ ANAPATH



→ UCORE

NB : Pour chaque examen envoyé à l'extérieur de l'hôpital, ne pas oublier d'identifier le tube en précisant : la date du prélèvement, le service et l'examen à réaliser (cf. Page 39).

RECOMMANDATION POUR LA CONSERVATION ET LE TRANSPORT

- **Après le prélèvement, des altérations de l'échantillon peuvent être induites par le délai ou les conditions de stockage.**

- **Respecter les règles générales suivantes :**
 - Éviter de secouer les tubes (risque d'hémolyse).
 - Le **mélange des tubes** doit se faire **par retournement** jusqu'à homogénéisation complète.
 - Stocker les tubes verticalement.
 - Éviter l'effet de la lumière pour les paramètres sensibles : bilirubine, vitamines C, A et E, porphyrines, folates...

- **En règle générale, conserver les prélèvements à température ambiante et les amener le plus rapidement possible au laboratoire (se référer au catalogue des examens pour connaître les particularités relatives à chaque examen).**
 - Délai général maximal = **4 heures**

 - Potassium, vitesse de sédimentation et hémostase : délai maximal souhaitable = **2 heures**

 - Test PFA : **Délai d'acheminement de 30 min après prélèvement**

 - Les prélèvements pour cryoglobulines doivent être conservés à **37°C** jusqu'à leur arrivée au laboratoire.

ENVOI D'UN ECHANTILLON BIOLOGIQUE A L'EXTERIEUR DE L'HÔPITAL

Toute demande d'examen pour l'extérieur doit être envoyée à destination des laboratoires inscrits dans Trilabo.

Tous les échantillons doivent passer par l'UCORE (si fermée et examen urgent : les acheminer au laboratoire de garde)

Pour des cas particuliers (envoi à des centres de référence, mise en place de protocole...) la demande vers un laboratoire non prévu dans Trilabo, doit être argumentée par le prescripteur.

1- SUR PARIS ET ÎLE DE FRANCE

* **Transport par coursiers de l'hôpital :**

- Entre 9h et 16 h15

* **Transport en urgence ou en dehors de ces horaires :**

- Appel de la société de courses privée (Motos)

2- EN PROVINCE

Envoi Uniquement du lundi au mercredi midi.

Ces envois sont réalisés par l'intermédiaire d'une société de transport agréée selon la réglementation européenne ADR.

Contactez l'UCORE par fax (au 3 74 92) 24 à 48 heures avant la réalisation du prélèvement, au plus tard à 16h.

Ce fax doit contenir plusieurs informations essentielles :

- Nom et numéro de téléphone du biologiste destinataire de l'échantillon
- Adresse précise et complète du laboratoire devant réaliser l'examen
- Nature de l'examen et conditions de transport (température, pré-technique éventuelle...)

Le jour de l'envoi, adresser le prélèvement à l'UCORE accompagné des documents administratifs et médicaux indispensables **avant 12h00** :

- La prescription
- 2 demandes d'approvisionnement, l'une servant à facturer le transport et l'autre servant à facturer l'examen.
- Plusieurs étiquettes GILDA au nom du patient

Si le patient ne se présente pas à la consultation, il est nécessaire de prévenir le technicien de l'UCORE au 3 62 60 au plus tôt afin qu'il annule la demande auprès du transporteur.

En cas de déplacement inutile du coursier, le transport sera facturé au service demandeur.

3- A L'ETRANGER

- Les transports se font sur devis.
- Contacter l'UCORE.

La version électronique fait foi